

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF

BULLETIN OFFICIEL

N° 19

SAISON 2017/2018

22/01/2018

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF
CIA DES FONCTIONNAIRES

TEL – FAX : 027.77.39.83
Site Web : lfwchlef.com

DESTINATAIRE

Monsieur :

.....

Bulletins Officiels Reçus

* BO N° 20

LRF Blida

« Remerciements »

COURRIER ARRIVEE:

LRF-Blida :

FAX : a/s invitation au séminaire des arbitres PDT et CAW «Noté».

FAX : a/s invitation à l'AGO de LRF-Blida «Noté».

D.J.S :

FAX : a/s Réunion de sécurité «Noté».

Radio Chlef:

FAX : a/s invitation «Noté».

COURRIER DEPART:

Radio Chlef

* **FAX : a/s Désignation de la 09^{ème} journée de Championnat de Wilaya de Football de Chlef -SENIORS- Division Honneur**

* **FAX : a/s Résultats de la 10^{ème} journée de Championnat de Wilaya de Football de Chlef -SENIORS- Division Honneur.**

DIRECTION DES ARBITRES DE WILAYA
BO N° 19 Saison 2017/2018 - Séance du : 22/01/2018

Membres Présents

M.CHAHED Mhamed Président DAW, Chargé de la Désignation des arbitres
M.BELBACHIR Nouredine Chargé de la formation et suivi des arbitres
M.BOURIAH Elhadj Membre
M.ZOUBIRI Abdelkader Membre
M.CHERIF ZEATERI Maamar Secrétaire

ORDRE DU JOUR

- ✓ Courrier
- ✓ Désignations Arbitres

NOMBRES		
TESTS PHYSIQUES		02
CAUSERIES		02
JOURNEE HONNEUR	(SENIORS)	09^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(SENIORS)	90
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(SENIORS)	270
JOURNEE HONNEUR	(JEUNES)	08^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(JEUNES)	288
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(JEUNES)	288
JOURNEE CATEGORIE	(U-13)	03^{ème}
RENCONTRE CATEGORIE	(U-13)	15
DESIGNATIONS DES ARBITRES CATEGORIE	(U-13)	15

Désignation des Arbitres

* La DAW a procédé à l'analyse des feuilles des Matches du championnat Honneur de la 09^{ème} journée du 05-06/01/2018 du championnat Honneur Catégorie Seniors.

Désignation des Arbitres

* La DAW a procédé à la désignation des arbitres pour la 10^{ème} journée de Championnat Honneur Catégories Seniors.

CETEGORIE JEUNES**08^{ème} Journée: 02-03/02/2018****GROUPE A**

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
S.AKKACHA	CRBSA * NRK	U-19/17/15	9H -11H-14H		
ZEBOUDJA	CRBB * NSZ	U-19/17/15	9H -11H-14H		
TENES	CMT * CSABBH	U-19/17/15	9H -11H-14H		
MARSA	DSG * JSBH	U-19/17/15	9H -11H-14H		
EXEMPT	CRC				

GROUPE B

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
CHETTIA	MBC * CRBZ	U-19/17/15	9H -11H-14H		
O.FARES	MOF * FCBB	U-19/17/15	9H -11H-14H		
MEDJADJA	CMAM *IRBOF	U-19/17/15	9H -11H-14H		
O.DROU	JSBOD * ACA	U-19/17/15	9H -11H-14H		
EXEMPT	CRG				

GROUPE C

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
BOUKADIR	USBB * CRHB	U-19/17/15	9H -11H-14H		
H.SALEM	USFA * IRBS	U-19/17/15	9H -11H-14H		
HEDJADJ	MCH * WRHB	U-19/17/15	9H -11H-14H		
M.SAHLI	ESF * UROA	U-19/17/15	9H -11H-14H		
EXEMPT	CSSK				

CATEGORIE U-13**03^{ème} Journée : 02-03/02/2018**

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRE
O.FARES		NROF * WRHB		
GHEDAB.S		IRHB * CFJTB		
CHETTIA		AWSC * JSA		
H.SALEM		USFA * NRBS		
ZEBOUDJA		ASTZ * ASCH		
EXEMPT	CSJA			

Article 134 : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

Article 135 : Régularisation d'une situation disciplinaire

Sur demande d'un club ou d'un joueur, la commission de discipline peut régulariser la situation d'un joueur n'ayant pas purgé la totalité de sa sanction.

Toutefois, le joueur encourt les sanctions suivantes :

- Pour une sanction de matchs dont le nombre est déterminé.
 - Un (01) match ferme de suspension en sus de la sanction initiale.
- Pour une sanction à temps :

Un (01) match ferme de suspension en sus du reste de la sanction initiale.